

Centres de collecte et commerces spécialisés

Marchandises SENS au kg (< 25 kg)

Collecte et transport

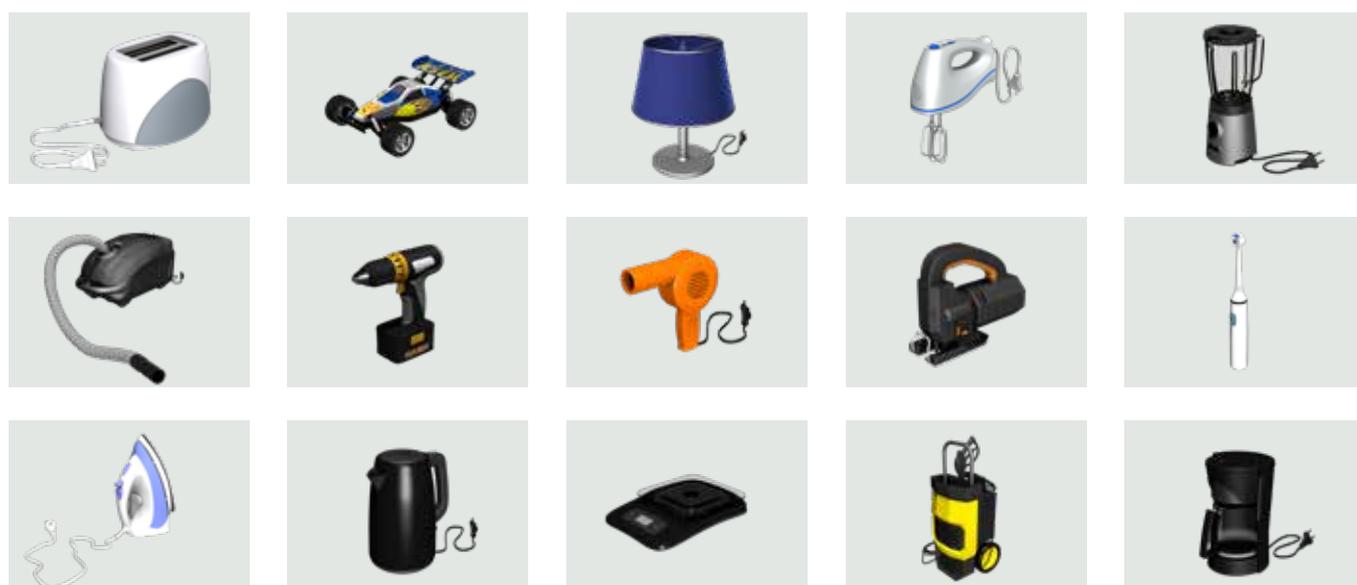
- Aucune marchandise SENS au kg ne doit être jetée ou manipulée au grappin.
- Les appareils doivent être stockés à l'abri des intempéries. Les constructions solides telles que les bâtiments, les toits ou les conteneurs à couvercle protègent des intempéries. Le matériel collecté doit être protégé des intempéries à la fin de la journée de travail.
- En cas de livraison de mauvaise qualité, le recycleur est autorisé à facturer sa charge de travail supplémentaire.
- Conformément à l'ADR/SDR, l'expéditeur de déchets d'équipements électriques et électroniques avec batteries lithium-ion (centres de collecte privés et publics ainsi que les commerçants) est tenu de respecter les prescriptions jusqu'à ce que la marchandise soit déposée chez le destinataire.
- Les marchandises SENS au kg ne doivent pas être collectées, stockées ou transportées en vrac, par exemple dans des conteneurs.
- Les marchandises SENS au kg et les autres appareils électriques usagés doivent être collectés et stockés séparément.



Batteries lithium-ion défectueuses dans les appareils électriques usagés SENS

Les batteries lithium-ion défectueuses doivent évidemment être triées et mises dans les fûts en acier de la collecte de batteries lithium-ion INOBAT. Une prudence particulière est de mise pour les jouets de modélisme comme les drones (cellules «pouch» avec peu de protection extérieure).

Identifier correctement



Ne pas emballer.
Pas de déchet en plus.

Classification

Les marchandises SENS au kg (avec et sans batteries lithium-ion) sont considérées comme autres déchets soumis à un contrôle. Il faut éviter de les endommager.

Conteneurs

Les conteneurs doivent être conçus pour le poids correspondant. Ce qui peut être utilisé:

- En palettes dotées de 4 cadres.
- Autres conteneurs acceptés d'un volume maximal de 3 m³ et d'une hauteur maximale de 1.60 m.

Sécurisation du chargement

- Les conteneurs doivent être remplis de façon à ce que la marchandise ne puisse pas tomber.

Étiquetage de la marchandise

- Les dispositions légales correspondantes en matière de transport s'appliquent.
- Les conteneurs contenant des «batteries au lithium pour élimination» ou «batteries au lithium pour le recyclage» doivent porter une étiquette avec ces mentions.

Transport

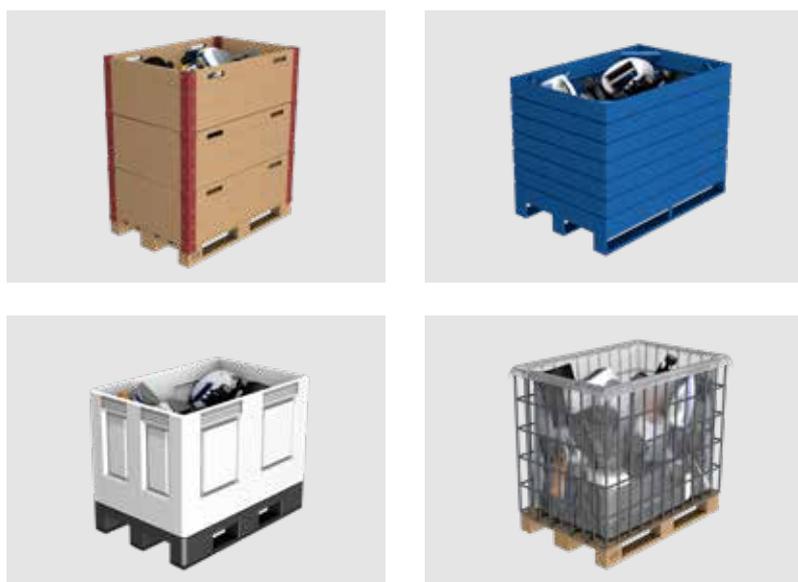
- le chargement et le déchargement sont du ressort de l'expéditeur ou du destinataire.
- Du personnel de chargement ou de déchargement doit être présent.
- À partir de 500 kg, l'expéditeur doit mettre à disposition des aides au chargement (par exemple des chariots élévateurs).

Quantité minimale de reprise

Centres de collecte: 800 kg

Commerces spécialisés: 400 kg

Conteneurs acceptés



Attention: si nécessaire, les conteneurs doivent être protégés, par exemple avec un film intérieur résistant aux déchirures pour les cadres grillagés ou des couvertures de sol pour palettes en bois.



Contact

Pour toute question, veuillez vous adresser à SENS eRecycling.

+41 43 255 20 00
info@eRecycling.ch

www.eRecycling.ch/fr/

Qualité de livraison non acceptée

